AR Prefecture

082-218201127-20240409-CM20240409_23-BF Reçu le 15/04/2024

DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE NEUF AVRIL (09/04/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 27 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: 23

M. Romain LOPEZ, Maire,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, Adjoints,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: 7

M. Gabin LOPEZ (représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Philippe LERMINEZ (représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), Mme Laure POUTEAU (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représenté par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Robert DUPARC (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT EXCUSES: 2

Mme Arlette CAZORLA, M. Soufiane ACHCHTOUI, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT ABSENT : 1

M. Jean-Claude LORENZO, Conseiller Municipal.

Monsieur Luc PORTES est nommé secrétaire de séance.

23 - 09 avril 2024

23. Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe camping et port de Moissac

Rapporteur: Monsieur PORTES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612 et suivants, L.2311-1 et L.2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe Camping et Port de Moissac,

Vu la délibération n° 6 du 7 mars 2024 relative à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024 et prenant acte du rapport d'orientations budgétaires 2024,

AR Prefecture

 $082-218201127-20240409-CM20240409_23-BF$ Reçu le 15/04/2024

Vu la délibération du 9 avril 2024 portant approbation du compte de gestion de l'exercice 202 pour le budget annexe Camping et Port de Moissac,

Vu la délibération du 9 avril 2024 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2023 pour le budget annexe Camping et Port de Moissac,

Vu la délibération du 9 avril 2024 portant affectation des résultats de l'exercice 2023 pour le budget annexe Camping et Port de Moissac,

Entendu le rapport présenté en Commission des Finances le 12 mars 2024,

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2024 du budget annexe Camping et Port de Moissac présenté par Monsieur le Maire, soumis au vote par chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, A 25 voix pour et 5 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA),

ADOPTE le Budget Primitif 2024 du budget annexe Camping et Port de Moissac par chapitres, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement										
Dépenses	Voté 2023	BP 2024	Recettes		Voté 2023	BP 2024				
011 Charges à caractère général	159 100,00 €	131 300,00 €	013	Atténuations de charges	2 000,00 €	2 040,00 €				
012 Charges de personnel	134 850,00 €	132 090,00 €	70	Produits des services	336 347,82 €	305 147,10 €				
014 Atténuations de produits	0,00 €	0,00€	73	Impôts et taxes	0,00€	0,00€				
65 Autres charges gestion courar	5,00 €	5,00€	74	Dotations	0,00€	0,00 €				
66 Charges financières	4 681,00 €	4 420,00 €	75	Autres produits gestion courante	0,00€	11 500,00 €				
67 Charges exceptionnelles	100,00 €	100,00€	76	Produits financiers	0,00€	0,00€				
68 Dotations aux provisions	0,00 €	0,00€	77	Produits exceptionnels	0,00€	0,00€				
02 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00€	78	Provisions	0,00 €	0,00 €				
Total des dépenses réelles	298 736,00 €	267 915,00 €	Tota	ıl des recettes réelles	338 347,82 €	318 687,10 €				
023 Virement section invest.	17 000,00 €	0,00€	042	Opérations d'ordre	0,00€	2 000,00 €				
042 Opérations d'ordre	19 836,51 €	50 000,00 €								
Total des dépenses d'ordre	36 836,51 €	50 000,00 €	Tota	al des recettes d'ordre	0,00 €	2 000,00 €				
Total DF	335 572,51 €	317 915,00 €	Tota	il RF	338 347,82 €	320 687,10 €				
002 Résultat reporté N-1	2 775,31 €	2 772,10 €	002	Résultat reporté N-1						
TOTAL CUMULE	338 347,82 €	320 687,10 €	TOT	AL CUMULE	338 347,82 €	320 687,10 €				

Investissement									
Dépenses	Voté 2023	BP 2024	Recettes	Voté 2023	BP 2024				
20 Immob incorporelles	60 000,00 €	20 000,00 €	10 Dotations, réserves	0,00€	0,00 €				
204 Subv. d'équip. Versées	0,00 €	0,00€	13 Subv.d'investissement	177 500,00 €	0,00 €				
21 Immob corporelles	171 600,00 €	134 093,60 €	16 Emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €				
23 Immobilisations en cours	60 000,00 €	0.00€	27 Autres immob. financières	0,00€	0,00				
10 Dotations, réserves	0,00 €	0,00€	024 Produit des cessions	0,00 €	0,00				
16 Emprunts et dettes	40 000,00 €	136 700,00 €							
27 Autres immob, financières	10 000,00 €	0,00€							
020 Dépenses imprévues	19 237,49 €	0,00 €	Total des recettes réelles	177 500,00 €	0,00€				
Total des dépenses réelles	360 837,49 €	290 793,60 €	021 Viremt section fonct.	17 000,00 €	0,00 €				
040 Opérations d'ordre	0,00 €	2 000,00 €	040 Opérations d'ordre	19 836,51 €	50 000,00 €				
041 Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00€	041 Opérations patrimoniales						
Total des dépenses d'ordre	0,00€	2 000,00 €	Total des recettes d'ordre	36 836,51 €	50 000,00 €				
Total DI	360 837,49 €	292 793,60 €	Total RI	214 336,51 €	50 000,00 \$				
001 Résultat reporté N-1			001 Résultat reporté N-1	173 204,83 €	247 345,56 €				
Restes à réaliser Dépenses	26 703,85 €	4 551,96 €	Restes à réaliser recettes						
Dépenses d'invest. cumulées	387 541,34 €	297 345,56 €	Recettes d'invest. cumulées	387 541,34 €	297 345,56 €				

AR Prefecture

082-218201127-20240409-CM20240409_23-BF Reçu le 15/04/2024

DONNE délégation à Monsieur le Maire afin de notifier à Monsieur le Sous-Préfet et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme Moissac, le 11 avril 2024

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Luc PORTES

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :